

Rencontre tenue au Centre d'éducation des adultes du Chemin-du-Roy secteur
Trois-Rivières, local 2336, 3750, rue Jean-Bourdon à Trois-Rivières, à 16 h

ORDRE DU JOUR

- 1. Mot de bienvenue**
- 2. Adoption de l'ordre du jour**
- 3. Adoption du procès-verbal de la réunion 28 mars 2017**
- 4. Suivi au procès-verbal**
- 5. Correspondance**
- 6. Affaires administratives**
 - 6.1 Prévision budgétaire 2017-2018 (Adoption)
 - 6.2 Fonds à destinations spéciales 2017-2018
 - 6.3 Session d'été 2017 (Information)
 - 6.4 Organisation scolaire 2017-2018 (Information)
 - 6.5 Rapport annuel 16-17 (Adoption)
 - 6.6 Frais chargés aux élèves
- 7. Affaires pédagogiques**
 - 7.1 Ententes avec les partenaires (Information)
- 8. Affaires éducatives**
 - 8.1 Informations des élèves
- 9. Affaires nouvelles**
- 10. Levée de la réunion**

Procès-verbal de la réunion du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT tenue au Centre d'éducation des adultes du Chemin-du-Roy secteur Trois-Rivières, 3750, rue Jean-Bourdon, Trois-Rivières, ce sixième jour de juin deux mille dix-sept, à seize heures.

SONT PRÉSENTS :

Barbe Sylvie	▶	Personnel enseignant
Bégin Maryse	▶	Milieu sociocommunautaire
Brisson Alain	▶	Milieu socio-économique
Chamberland Evelyne	▶	Personnel professionnel
Champoux Sylvie	▶	Personnel enseignant
Deveault Marilyne	▶	Élève
Dumas Anthony	▶	Élève
Giguère Patrick	▶	Personnel enseignant
Montambeault Pierre	▶	Milieu socio-économique
Morin Sébastien	▶	Milieu sociocommunautaire
Munga Ursula	▶	Élève
Pitt Julie	▶	Personnel de soutien
Têtu Lucie	▶	Personnel enseignant

SONT AUSSI PRÉSENTS :

Hamel Marie	▶	Directrice
Lefebvre Lucie	▶	Secrétaire de réunion
Lemay Sébastien	▶	Directeur adjoint

SONT ABSENTS :

1. Vérification du quorum – Ouverture de la séance

La séance est ouverte à 16h05 et nous avons quorum.

2. Adoption de l'ordre du jour

Résolution numéro 533-CE-060617

IL EST PROPOSÉ PAR EVELYNE CHAMBERLAND APPUYÉ DE SYLVIE BARBE

QUE l'ordre du jour de la présente assemblée soit adopté tel que proposé avec les points 6.7 code de vie et le point 7.2 renouvelé.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

3. Adoption du procès-verbal de la réunion du 28 mars 2017

Les membres ont reçu le procès-verbal à l'avance, il est donc exempté d'en faire la lecture.

Résolution numéro 534-CE-060617

IL EST PROPOSÉ PAR MARYSE BÉGIN APPUYÉ DE JULIE PITT

QUE le procès-verbal de la réunion du 28 mars soit adopté tel que proposé

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

4. Suivi au procès-verbal

Marie fait un suivi sur le point 7.3 challengeU de la dernière rencontre. Les enseignants ont rencontré l'équipe de challengU et il reste seulement la recommandation de notre commission scolaire ainsi que celle des chefs matières avant de savoir si cette nouvelle plateforme est faite pour la FGA

5. Correspondance

Sans objet.

6. Affaires administratives

6.1. Planification budgétaire 2017-2018

Sébastien Lemay nous fait l'explication de la planification budgétaire 2017-2018 qui doit être produite avant le 30 juin 2017.

Résolution numéro 535-CE-060617

IL EST PROPOSÉ PAR MARYSE BÉGIN APPUYÉ DE PIERRE MONTEMBEAULT

QUE la planification budgétaire soit acceptée tel que proposé

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

6.2. Fonds à destination spéciale 2017-2018

Sébastien Lemay nous explique que les montants résiduels au 30 juin 2017 provenant des projets de certains organismes soient versés dans un fonds à destination spéciale et ensuite reversés dans l'année financière 2017-2018 pour être utilisé uniquement à cette fin au cours de cette dernière.

Résolution numéro 536-CE-060617

IL EST PROPOSÉ PAR SÉBASTIEN MORIN APPUYÉ DE SYLVIE BARBE

QUE le fonds à destination spéciale 2017-2018 soit accepté tel que proposé

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

6.3 Session d'été 2017

Les cours auront lieu du 4 au 27 juillet 2017 pour les élèves CLE et en fin de profil seulement.

6.4 Organisation scolaire 2017-2018

Deux nouveaux postes sont ouverts pour l'an prochain. Un poste de 26 heures/semaine, agente de bureau classe 1, et un autre dans la même classe d'emploi de 35h/semaine.

6.5 Rapport annuel 16-17

Monsieur Brisson nous fait un résumé des sujets traités en regard de la loi sur l'instruction publique.

Résolution numéro 537-CE-060617

IL EST PROPOSÉ PAR EVELYNE CHAMBERLAND APPUYÉ DE URSULA MUNGA

QUE le rapport annuel soit accepté tel que proposé

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

6.6 Frais chargés aux élèves

Une correction a été apportée en I.S. 25\$ a été ajouté pour ateliers-matériel pédagogique et cahier d'exercices

Résolution numéro 538-CE-060617

IL EST PROPOSÉ PAR SYLVIE CHAMPOUX APPUYÉ DE MARILYNE DEVEAULT

QUE la modification des frais chargés aux élèves soit acceptée tel que proposé

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

6.7 Code de vie

Un petit changement a été apporté au code de vie pour 2017-2018 :

HARCELEMENT PSYCHOLOGIQUE, VIOLENCE PHYSIQUE ET VERBALE, INTIMIDATION ET CYBER INTIMIDATION

Si vous en êtes victime, ne restez pas isolé et parlez-en à l'un des membres du personnel du Centre en qui vous avez confiance : des mesures appropriées seront mises en place. L'élève commettant des actes de harcèlement psychologique, de violence physique et verbale ou cyber intimidation pourrait voir son droit de formation suspendu pour une durée qui sera fixée par la direction. Tout objet **POUVANT SERVIR** ~~servant~~ à commettre des gestes de violence physiques ou verbales pourrait être confisqué. De plus, s'il y a lieu, le dossier sera transmis aux autorités compétentes.

Résolution numéro 539-CE-060617

IL EST PROPOSÉ PAR PATRICK GIGUÈRE APPUYÉ DE ANTHONY DUMAS

QUE le code de vie soit accepté tel que proposé.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

7. Affaires pédagogique

7.1 Ententes avec les partenaires

L'ensemble de nos partenaires seront au rendez-vous l'an prochain. Cependant, nous attendons la réponse de trois nouveaux projets d'ici la fin juin.

7.2 Renouveau

Une planification a été déposée au conseil des commissaires avant les Fêtes en collaboration avec les enseignants et la conseillère pédagogique. La direction générale a vérifié que nous respectons bien notre planification, ce qui lui a été confirmé.

8 Affaires éducatives

8.1 Activités étudiant

La prochaine activité sera la dernière de l'année. Elle aura lieu le 13 juin au Parc de la rivière Batiscan pour les élèves ainsi que le personnel du Centre.

Marie Hamel profite de l'occasion pour souligner le bon travail du comité étudiant.

9 Affaires nouvelles
Sans objet.

10 Levée de la réunion

Résolution numéro 540 CE-060617

L'ordre du jour étant épuisé à 17h10

IL EST PROPOSÉ PAR SYLVIE CHAMPOUX ET APPUYÉ DE LUCIE TÊTU

QUE la réunion soit levée.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

Président

Secrétaire